VENIR À L'UVSQ EN PROGRAMME D'ÉCHANGE

Etes-vous concerné(e) ?

Vous devez faire vos études au sein d'un établissement avec lequel l'UVSQ a signé un accord de mobilité étudiante.

Pour le vérifier, consultez la liste de nos universités partenaires puis adressez-vous à votre bureau des relations internationales pour connaître la procédure de sélection.

Attention : en principe, les candidatures s'effectuent l'année précédant le départ.

Candidature à l'UVSQ

Après avoir été sélectionné par votre université d'origine pour effectuer un semestre ou une année à l'UVSQ, vous devrez compléter une candidature en ligne (le lien vous sera envoyé après réception de votre nomination par votre université d'origine.)
Etudiants en situation de handicap: se faire accompagner (voir cette page)

Après validation du formulaire en ligne, votre candidature vous sera proposée sous la forme d'un document PDF que vous devrez imprimer. Vous devrez faire signer ce

document (en dernière page) par le coordinateur départemental ou institutionnel de votre établissement d'origine, puis le faire parvenir au bureau des étudiants étrangers de la DIPRI par e-mail à l'adresse etudiantetranger@uvsq.fr.

DATE LIMITE POUR COMPLÉTER ET RENVOYER LE FORMULAIRE DE CANDIDATURE

15 mai de l’année en cours pour une arrivée en septembre,

15 octobre de l’année en cours pour une arrivée en janvier.

- Arrivée et logement
- Inscription et choix des cours